



Union Sportive de l'Enseignement  
du Premier degré  
167, bd de la Villette 75010 PARIS  
Tel : 01.53.38.85.18  
Mail : [contact@usep75.fr](mailto:contact@usep75.fr)



Direction de la Jeunesse et Sports  
Bureau des Ecoles du Sport  
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS  
Tel : 01 42 76 28 30  
Mail : [DJS-MDS@paris.fr](mailto:DJS-MDS@paris.fr)

Paris, le jeudi 20 mars 2025

# **HANDBALL**

## **Quarts de finales**

### **Mercredi 26 mars 2025**

**POUSSINS EXCELLENCE**

**Trophée BERNARD ANDURAND**

**(PUPILLES EXCELLENCE)**

**POUSSINS Challenge Anicet Sanesteban**

**PUPILLES Challenge Anicet Sanesteban**

## **I. DATES DES RENCONTRES**

**Mercredi 26 mars 2025**

## **II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"**

**Toutes les rencontres Poussins et Pupilles**

**Equipes de 7 joueurs dont 1 gardien de but + 5 remplaçants**

## **III. TERRAINS**

**Sur terrain de handball**

## **IV. REGLES**

Vous trouverez le règlement handball USEP sur notre site : <https://usep75.fr/mercredi/hand-ball>

### **RAPPEL : PROTECTION DU PORTEUR DU BALLON**

**La défense doit se faire en face à face.**

**Toute défense par l'arrière du joueur porteur du ballon entraîne un coup franc. Si le joueur porteur du ballon est en situation de tir (bras armé) cette faute entraîne un jet de 6 m.**

**Toute action sur le bras du porteur du ballon en position de tir entraîne un jet de 6 m.**

**Toute action de jeu dangereux est sanctionnée d'une suspension de 1 minute pour le joueur fautif. Cette sanction peut être cumulée avec un jet de 6 m.**

## **V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES**

|          |                    | Match      | Tournoi    |
|----------|--------------------|------------|------------|
| POUSSINS | 2015 - 2016        | 2 X 12 min | 1 X 12 min |
| PUPILLES | 2013 – 2014 - 2015 | 2 X 15 min | 1 X 15 min |

**Les enfants nés en 2015 peuvent joués soit en POUSSINS soit en PUPILLES.**

**Pour cela il conviendra d'entourer, sur la licence de l'enfant, la catégorie choisie (PO ou PU) et de rayer celle qui n'est pas retenue pour lui.**

**Les organisateurs des rencontres pourront néanmoins adapter les temps de jeu aux situations particulières rencontrées.**

## **VI. BALLONS**

**Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.**

**PO et PU : T 0**

## VII FEUILLES DE MATCHES

ETABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES DISPONIBLES  
SUR LE SITE DE L'USEP [www.usep75.fr](http://www.usep75.fr)  
LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :

\* Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs

\* Catégorie : PO, PU

\* Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important

\* Indiquez lisiblement le résultat.

LA COMMISSION SPORTIVE N'HOMOLOGUERA QUE LES FEUILLES SOIGNEUSEMENT  
ET COMPLETEMENT REMPLIES.

☞ Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle doit porter une réclamation au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.

Les responsables des rencontres sont responsables de l'organisation, ils sont chargés de transmettre les résultats le soir même par mail et retourner les feuilles de matches à l'issue de la rencontre.

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : [resultats@usep75.fr](mailto:resultats@usep75.fr)  
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

## VIII. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.

Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en

cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de

l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.

Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

Dès qu'il n'y aura plus de licences en attente d'enregistrement, licences "déposées", les délégués en avertiront toutes les associations.

A PARTIR DE CETTE DATE, ET SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE

RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.

Afin de s'assurer de la stricte application de cette règle fédérale élémentaire, la commission de football a décidé de procéder à des vérifications systématiques des feuilles de matches en comparant celles-ci au listing informatisé des adhérents.

**Seuls les enfants scolarisés dans une école et licenciés à l'USEP Paris  
peuvent participer aux rencontres USEP.**

**Les enfants nés en 2013 (d'âge de 6<sup>ème</sup>) mais scolarisés dans une école  
peuvent être licenciés à l'USEP Paris si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école  
accompagne la demande.**

**Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.**

#### **IX. LITIGE :**

**En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.**

#### **X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

**TRES IMPORTANT : les responsables signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.**

#### **XI. FORMULE SPORTIVE**

**Au sein d'un tournoi**

|                                |                    |                 |
|--------------------------------|--------------------|-----------------|
| <b>Classement aux points :</b> | <b>match gagné</b> | <b>3 points</b> |
|                                | <b>match nul</b>   | <b>2 points</b> |
|                                | <b>match perdu</b> | <b>1 point</b>  |

#### **XII. ARBITRAGE**

#### **XII. ARBITRAGE**

**Suites aux décisions prises par la Commission Jeunes Officiels 2024/2025, chaque match des phases finales doit être arbitré par des Jeunes Officiels formés, et reconnus par l'USEP.**

**Une équipe ne présentant pas de Jeunes Officiels pourra jouer mais sera déclarée perdante.**

**En plus d'arbitre de terrain, les Jeunes officiels peuvent assurer les rôles suivants :**

- Accueil des équipes
- Remplissage de la feuille de match
- Chronomètre
- Table de marque
- Juges de lignes/touches

**N'hésitez pas à nous signaler tout dysfonctionnement. A ce propos vous pouvez utiliser la case commentaire dans l'envoi des résultats :**

### XIII. ÉGALITÉ

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

\* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but à 6m (5 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

\* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

### XIV. QUALIFICATIONS

#### Poussins Excellence : 12 équipes

- 4 tournois de 3 équipes

- Les deux premiers de chaque tournoi sont qualifiés.  
*Soient 8 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 9 avril 2025*

Les équipes classées troisième dans les tournois sont qualifiées pour le Challenge Christian Lecompte (circulaire spéciale à venir). Soit 4 équipes.

#### Pupilles Excellence : 12 équipes

- 4 tournois de 3 équipes

- Les 2 premiers de chaque tournoi sont qualifiés.  
*Soient 8 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 9 avril 2025*

Les équipes classées troisième dans les tournois sont qualifiées pour le Challenge Christian Lecompte. Soit 4 équipes.

#### Poussins Challenge Anicet Sanesteban : 7 équipes

- 1 tournois de 3 équipes et 2 matchs

- Les deux premiers du tournoi et le vainqueur de chaque match sont qualifiés.  
*Soient 4 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 9 avril 2025*

Les équipes classées troisième dans les tournois sont qualifiées pour le Challenge Christian Lecompte Soit 3 équipes.

#### Pupilles Challenge Anicet Sanesteban : 11 équipes

- 3 tournois de 3 équipes et un match

- Les deux premiers de chaque tournoi et le vainqueur du match sont qualifiés.  
*Soient 4 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 9 avril 2025*

*Soient 4 équipes sont qualifiées pour les finales le mercredi 15 mai 2024*

**HANDBALL - LES QUARTS DE FINALES**  
**POUSSINS EXCELLENCE**  
**TROPHEE BERNARD ANDURAND**

**Challenge Anicet Sanesteban**  
**Poussins et Pupilles**

**MERCREDI 26 mars 2025**

**Gymnase Cour Des Lions** 9/11, rue Alfonse Baudin 75011 Métro : Richard Lenoir ou St Sébastien-Froissard  
Responsable de la rencontre : St Sébastien Tèl : 01.43.55.06.98

**Tournoi 1 : ST SEBASTIEN PO2 – LESSEPS PO2 – DUPLEIX PO1**

**Tournoi 2 : ST SEBASTIEN PU2 – LASALLE PU1 – LE VAU PU2**

**Gymnase Charcot** 80, rue de Chevaleret 75013 Métro : Chevaleret ou Bibliothèque François Mitterrand  
Responsable de la rencontre : Jeanne d'Arc Tèl : 01.56.61.34.31

**Match 3 : JEANNE D'ARC PO2 – BELZUNCE PO2**

**Tournoi 4 : JEANNE D'ARC PU1 – BELZUNCE PU1 – JULIEN LACROIX PU1**

**Gymnase Léo Lagrange** 68, Bd Poniatowski 75012 – Métro : Porte de Charenton  
Responsable de la rencontre : Lamoricière Tèl : 01.46.28.31.57

**Tournoi 5 : LAMORICIERE PO1 – ST SEBASTIEN PO1 – LE VAU PO1**

**Tournoi 6 : LAMORICIERE PU1 – ST SEBASTIEN PU1 – LE VAU PU1**

**Gymnase Valeyre** 24, rue Rochechouart 75009 – Métro : Cadet  
Responsable de la rencontre : Belzunce Tèl : 01.42.85.26.73

**Match 7 : BELZUNCE PO1 – LESSEPS PO4**

**Gymnase Reuilly** 43-49, allée Vivaldi 75012 – Métro : Daumesnil  
Responsable de la rencontre : Reuilly

Tel : 01.53.44.77.60

**Tournoi 8 : REUILLY PO1 – JEANNE D'ARC PO1 – ALOUETTES PO1**

**Tournoi 9 : REUILLY PU1 – JEANNE D'ARC PU2 – ALOUETTES PU1**

**Gymnase PYRENEES** 296, rue des Pyrénées 75020 – Métro : Jourdain  
Responsable de la rencontre : Lesseps et Eugène Reisz

Tel : 01.46.36.16.63

**Tournoi 10 : LESSEPS PO1 – MILTON PO1 – LESSEPS PO5**

**Tournoi 11 : EUGENE REISZ PU1 – MILTON PU1 – RIBLETTE PU1**

**Gymnase Max Rousié** 28 rue André Bréchet 75017 – Métro : Porte de St Ouen  
Responsable de la rencontre : Epinettes

Tel : 01.44.85.42.50

**Tournoi 12 : EPINETTES PO1 – VILLETTE PO1 – LESSEPS PO3**

**Tournoi 13 : EPINETTES PU1 – VILLETTE PU1 – LEMERCIER PU1**

**Gymnase ST CHARLES-CEVENNES** 11, rue de la montagne d'Aulas 75015 – Métro : Lourmel  
Responsable de la rencontre : St Charles

**Tournoi 14 : ST CHARLES PU1 – TURENNE PU2 – AQUEDUC PU1**

**Match 15 : ST CHARLES PU2 – TURENNE PU1**

***Bonnes rencontres usépiennes à tous !***